

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DE WEST POINT, FRANÇOIS, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Numéro du BEÉFP : **06-017**
Numéro du RBIF : **34900**
Nom du bien : **Phare de West Point**
Adresse : **François, Terre-Neuve-et-Labrador**
Statut du BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Construction : **1966**
Concepteur : **Ministère des Transports**
Fonction d'origine : **phare**
Fonction actuelle : **phare**
Modifications : **pas de modification connue**
Ministère gardien : **Pêches et Océans Canada**

Description du lieu historique

Le phare de West Point consiste en une tour carrée construite en bois combinée à un bâtiment logeant l'avertisseur de brouillard. Le bâtiment possède un toit de bardeaux rouge et un recouvrement à clin blanc. La tour s'élève sur deux étages, au-dessus de l'un des coins du toit à deux versants du bâtiment principal. Elle culmine par une plate-forme en saillie ceinte d'une rambarde métallique, où est disposée une lanterne d'aluminium octogonale. Le phare est situé sur un promontoire rocheux à l'embouchure du fjord menant à l'avant-port de François, sur la côte sud de Terre-Neuve. La désignation se limite au tracé au sol du bâtiment.

Valeur patrimoniale

Le phare de West Point est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu » pour ses associations historiques, ainsi que ses valeurs architecturale et environnementale.

Valeur historique :

Le phare de West Point est un bon exemple permettant d'illustrer le thème des aides à la navigation dans les eaux canadiennes. Construit en 1966 en remplacement du phare de l'avant-port de François, il constitue un témoin tardif de l'engagement du gouvernement fédéral de moderniser le système de navigation à travers la province après la confédération de Terre-Neuve avec le Canada en 1949. Sa construction est également liée à la survie de cet avant-port isolé et reflète la longue histoire de la communauté en tant que port de pêche.

Valeur architecturale :

Le phare de West Point est un bon exemple de phare à tour carrée combiné à un bâtiment servant d'avertisseur de brouillard, une variation du plan standard élaboré par la division des Aides à la navigation du ministère des Transports. Sa forme simple en fait une représentation honnête de l'architecture vernaculaire. Sa bonne conception esthétique est également évidente dans ses proportions agréables et son échelle résidentielle. À travers son plan simple, le phare sert adéquatement sa fonction de base solide pour la lanterne et de point de repère visuel pour le port. Sa structure de bois, recouverte de parement de clin et reposant sur des fondations de béton, a été bien construite et demeure en bon

Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau, QC K1A 0M5
Téléphone: 819 997-6740 / Télécopieur: 819 953-6146 / site Web:
www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP PHARE DE WEST POINT, FRANÇOIS, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

état. Le phare a été bien entretenu jusqu'à aujourd'hui.

Valeur environnementale :

Situé sur un promontoire rocheux à l'entrée du fjord spectaculaire qui mène à l'avant-port de François, le phare est compatible avec le caractère maritime du secteur. Il est localisé dans un environnement majestueux formé d'affleurements rocheux et de végétation dénudée typique de la toundra. Certains bâtiments ont été enlevés du site, mais la résidence du gardien est toujours présente et rappelle la présence des gardiens de phare tout en contribuant à préserver le caractère du lieu. Le phare fait partie d'un complexe qui annonce le point d'entrée vers la petite communauté de François. Il est un point de repère très important pour les pêcheurs locaux, la navigation côtière, ainsi que les résidents du secteur de François.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du phare de West Point devraient être respectés :

Ses traits illustrant le thème des aides à la navigation dans les eaux canadiennes, notamment :

- les éléments de sa conception qui sont associés aux plans standards de 1956 conçus pour les bâtiments combinant les fonctions de phare et d'avertisseur de brouillard;
- sa localisation à l'approche du fjord et de l'avant-port de François.

Sa bonne conception esthétique et fonctionnelle et la bonne qualité de son exécution et de ses matériaux, qui se manifestent dans :

- la simplicité de sa conception, ses proportions agréables et son échelle résidentielle;
- sa composition générale, qui se caractérise par un bâtiment coiffé d'un toit à deux versants, au-dessus duquel s'élève une tour carrée, qui culmine par une plate-forme en saillie entourée d'une rambarde métallique et qui supporte la lanterne octogonale d'aluminium;
- le patron de couleurs, tel qu'observé dans l'usage de bardeaux rouge sur le toit à deux versants et de la couleur blanche sur la lanterne et la rambarde;
- son plan simple, qui consiste en une salle et un petit vestibule dans lequel est situé l'escalier conduisant à la lanterne;
- l'utilisation de matériaux de construction durables, comme sa charpente de bois, sa base en béton et son recouvrement à clin.

La manière dont il est compatible avec le caractère maritime du secteur et son rôle en tant que point de repère dans la région, qui se reflètent dans :

- sa visibilité à l'embouchure du fjord de François;
- sa localisation sur un promontoire rocheux près de l'ancienne résidence du gardien.

Pour des conseils au sujet des modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter les *Normes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Août 2007